



SPASEEN-FO

*Syndicat des Personnels
Administratifs des
Services Extérieurs de
l'Education Nationale*

Montreuil,
Le 30 mars 2015

7,5 millions € : c'est le montant de l'indemnité initialement prévue pour les 90 000 agents de catégories C et B qui devaient bénéficier respectivement d'une indemnité de 100 et 50€ en décembre 2014.

290 millions € : c'est le budget prévisionnel du projet SIRH Education Nationale, en partie élaboré par des entreprises privées et dont le retard augmente la facture...

346 millions € : c'est le coût du projet ONP finalement abandonné...

Cherchez l'erreur !



Indemnité de décembre 2014 : Une opération de communication proche du mensonge...

La ministre de l'Education nationale avait annoncé, en octobre 2014, dans un courrier envoyé aux personnels de catégorie C et B de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur, le versement d'une prime exceptionnelle. Cette indemnité visait « à soutenir les plus bas salaires des agents du ministère » et devait être « également l'occasion de reconnaître l'engagement de tous ces personnels qui, au quotidien, contribuent au bon fonctionnement du système scolaire et universitaire pour la réussite de nos élèves et étudiants ».

Le **SPASEEN-FO** avait pris acte de cette annonce et de la reconnaissance de la ministre, tout en regrettant que le montant trop faible (qui ne représentait que 4,13€ mensuels bruts pour les SAENES et 8,26€ pour les ADJAENES), ne compensait pas la perte sèche de salaires que tous les agents subissent par la politique d'austérité menée par le gouvernement. De même, FO avait dénoncé la décision de la ministre d'écarter tous les Attachés et personnels contractuels.

Ne contribuent-ils pas eux aussi au bon fonctionnement de notre ministère ?

Les collègues C et B n'ont pourtant pas tous bénéficié de la totalité de la somme annoncée par la ministre sur leur traitement de décembre.

Certains n'en ont pas bénéficié pour des motifs opaques.

D'autres n'en ont eu qu'une partie sans justification.

D'autres n'en ont pas bénéficié pleinement au motif qu'ils étaient au maximum de leur régime indemnitaire pourtant ridicule!

Dans certaines structures, aucun personnel n'a perçu cette indemnité.

Les SAENES bénéficiant de l'effet cliquet au moment de la mise en place de la PFR ont été écartés de cette prime.

Les personnels exerçant à temps partiel n'ont pas bénéficié de la totalité de la « revalorisation » pourtant proche de l'aumône.

De fait, de prime exceptionnelle annoncée pour tous, c'est en réalité une revalorisation cachée, modulée et individualisée qui a été appliquée, illisible de part le versement en décembre de reliquats indemnitaires ou primes de fin de gestion.

Le **SPASEEN-FO** a écrit à la ministre pour lui demander des explications afin qu'elle justifie les écarts entre sa promesse et la réalité des chiffres sur les bulletins de salaire : n'avait-elle pas annoncé le versement à tous les personnels de catégorie B et C, sans indiquer de modulation, ni de critères d'attribution ?

Le **SPASEEN FO** demande à nouveau que les personnel de catégorie A et les contractuels en bénéficient rétroactivement et attend des explications.

Le **SPASEEN-FO** exige de la ministre l'ouverture immédiate de vraies négociations sur la revalorisation du régime indemnitaire et son intégration dans le traitement indiciaire.

Le **SPASEEN-Force Ouvrière** revendique :

- des augmentations de salaires !
- L'arrêt des politiques d'austérité !
- La revalorisation du point d'indice!
- Les créations de postes statutaires et la titularisation des contractuels!
- Le maintien et le renforcement de tous les services publics !
- Le maintien de nos acquis sociaux et la reconquête de tous ceux supprimés !

C'est pourquoi, le SPASEEN-FO appelle à la mobilisation.

Le 9 avril 2015, ensemble et mobilisés,

Faisons entendre nos revendications!